



Communiqué

19 juillet 2018

## **Accord des partenaires obligataires et bancaires du Groupe pour ne pas mettre en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité des concours jusqu'au 15 octobre 2018**

A la suite de son communiqué en date du 16 juillet dernier, Alès Groupe annonce que ses partenaires obligataires et prêteurs RCF ainsi que les banquiers prêteurs de ses filiales ayant consenti des découverts bancaires ont confirmé à Alès Groupe qu'ils ne mettraient pas en œuvre leur droit de prononcer l'exigibilité des concours au moins jusqu'au 15 octobre 2018.

C'est donc dans ce cadre qu'Alès Groupe poursuit ses discussions avec ses partenaires obligataires et bancaires en vue de conclure un accord permettant de conforter les financements du Groupe.

### **Prochaines communications**

- 2 août 2018 : chiffre d'affaires du 2<sup>ème</sup> trimestre,
- 20 septembre 2018 : résultats semestriels.

### **Profil**

Le Groupe est présent sur le marché mondial des produits cosmétiques avec Lierac et Jowaé, de la Haute Parfumerie avec Caron, des produits capillaires avec les marques Phyto, Kydra, Secret Professionnel, Subtil, et enfin sur le marché national de la distribution spécialisée auprès des professionnels de la coiffure. Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.

L'action est cotée sur Euronext Growth, fait partie de l'indice « Euronext family business » et est éligible au PEA PME.

### **Contacts**

Alès Groupe : Alexandre de Laborderie (01 34 23 50 00 / [info.financieres@alesgroupe.com](mailto:info.financieres@alesgroupe.com))